

La collecte des déchets

Les déchets ménagers en France :

Un célibataire :

1 jour = 1 kg ou 6 litres de déchets
1 an = 360 kg

Une famille de 4 personnes

1 jour = 24 litres de déchets
1 an = 1,460 tonnes = un 4x4

Les français :

1 jour = 390 millions de litres
soit 195 000 piscines olympiques

1 an = 2 500 fois la Tour Eiffel
soit 21,75 millions de tonnes

Que contient notre poubelle ?

De la poubelle de nos grands-parents à la nôtre, il y a eu du changement ! Les emballages (bouteilles, cartons, boîtes de conserve, sacs...) représentent aujourd'hui près du tiers de son contenu (en volume) et en 2003, le plastique représente plus d'un emballage ménager sur deux. Chaque ménage jette en moyenne 10 emballages par jour.

Si l'on additionne les déchets organiques et tout ce qui est recyclable, c'est la moitié de notre poubelle qui pourrait être valorisée et vivre une deuxième vie...

Que deviennent les déchets de nos poubelles ?

Les déchets que nous jetons dans la poubelle de collecte usuelle sont incinérés, méthanisés ou enfouis dans des centres de stockage.

Les déchets que nous trions sont valorisés différemment selon leur nature : les emballages sont essentiellement recyclés ou incinérés ; les déchets verts sont compostés ou méthanisés ; les déchets dangereux (piles, peintures, ...) sont traités dans des unités spécialisées.

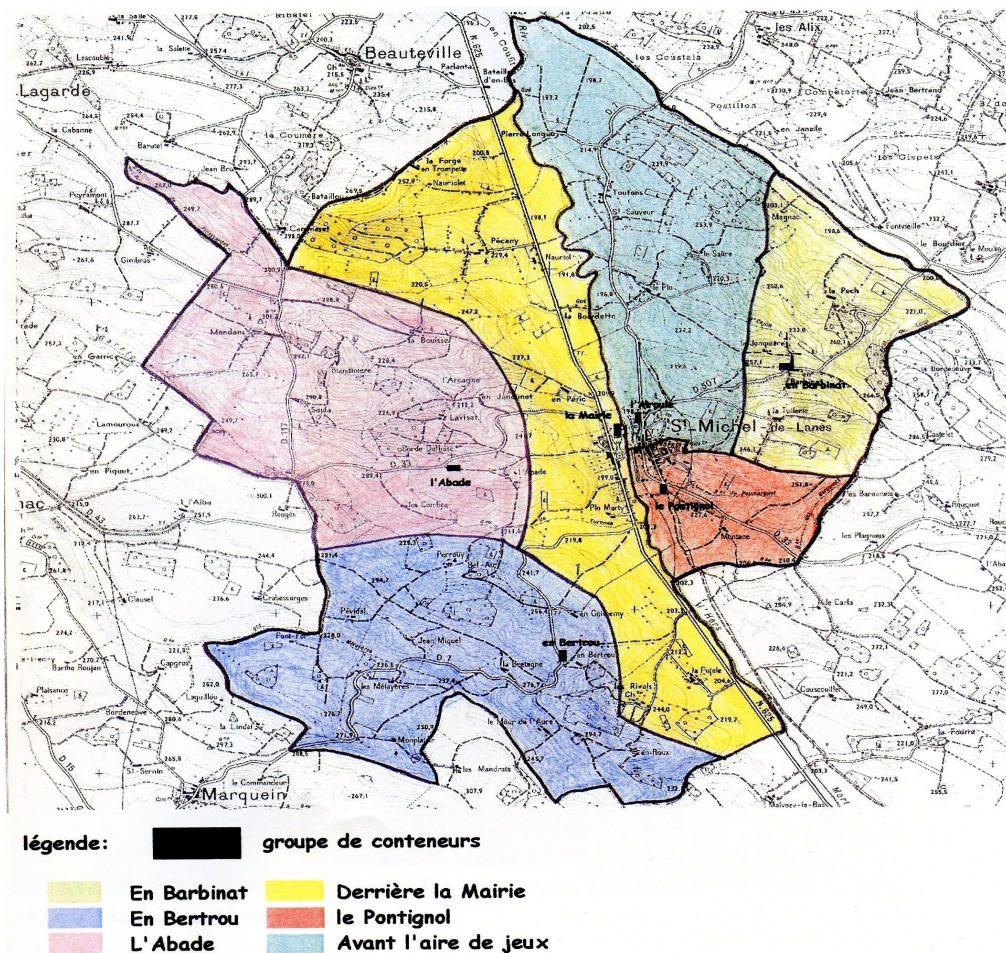
(Source ADEME)

Depuis le début de l'année 2006, la Communauté de communes d'Hers et Ganguise a mis en place une nouvelle organisation pour la collecte des déchets.

Pour la majeure partie des habitants de St-Michel de Lanès, le tri et les consignes sont respectées; mais devant le manque de civisme de certains, il apparaît important de rappeler certaines règles.

ZONE DE COLLECTE

Sur la commune de St-Michel de Lanès, six zones de collecte ont été délimitées (une zone pour cinquante habitants):



Afin d'éviter l'encombrement de ces points de collecte, il semble important de **respecter le zonage selon son lieu d'habitation.**

GUIDE DE TRI

BAC A COUVERCLE	MATIERE DES DECHETS	REFUS	TRES IMPORTANT
JAUNE	Plastique : bouteilles, bidons alimentaires (huile, produits domestiques, ...) de moins de 20 litres Acier : conserves alimentaires et aérosols Aluminium : conserves, barquettes et papier aluminium Briques alimentaires : soupe, jus de fruit, concentré de tomate	Bouteilles ou bidons d'huile industrielle pour moteur et tout autre emballage plastique souple (sacs plastiques, protège revues...) ou dur (barquettes, cassettes vidéo, pots de fleurs...) Pots de peinture, de produits de traitement vidés ou non	Les déchets doivent être déposés dans les containers et non à côté de ceux -ci. Les déchets de même nature doivent être imbriqués les uns dans les autres Les déchets doivent être vidés, compactés et aplatis afin de diminuer l'encombrement des containers et les coûts de transport. Les couvercles des containers doivent rester fermés (il y a du vent dans le Lauragais !) Les gravats, déchets verts et bois, ferrailles et gros cartons, appareils électriques, encombrants non recyclables (machine, meubles), déchets toxiques (piles, peintures, batterie, huiles). ne doivent pas être déposés dans ces points de collecte : la déchetterie de Salles sur l'Hers ouverte 7 jours sur 7 accepte ces déchets. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975.
BLEU	Papiers et cartons : journaux, revues, magazines, papiers, prospectus, enveloppes (y compris avec fenêtre), cartonnets d'emballage alimentaire et cartons d'emballage (électroménager, vin...) propres et aplatis.	Papiers déchirés en petits morceaux.	
MARRON	Les ultimes : déchets non acceptés dans les autres bacs de la collecte sélective et placés dans des sacs fermés		
COLONNE A VERRE	Uniquement le verre ménager vide : bouteilles, verres, canettes, pots, bocaux, vaporisateurs parfum, ...même brisés	Verre industriel : pare-brises, baies vitrées, miroirs	

Si vous ne pouvez vous débarrasser de certains encombrants, vous pouvez prendre contact auprès des employés municipaux.

La vie en collectivité nécessite le respect de certaines règles, le tri sélectif et la propreté de notre village sont l'affaire de tous...